

Objet : Conseil de département DETS Présentiel et Zoom

Date : 17 février 2022

Rédacteur(s) : Laurette Grall et Clémence Boinot

Présents : Marie Lamarche, Bénédicte Lavaud-Legendre, Jean-Marie Plazy, Aurélie Bergeaud -Wettewald, Emmanuelle Burgaud, Eric Dubesset, Barbara Drevet, Le Guay Clothilde, Nicolas Llesta Ferran, Camille Bodere, Carole Bergerot, Rosemary Hubert, Martine Portillo, Olivier Décima, Alain Pariente, Laurette Grall et Clémence Boinot

Représentés : Frédérique Julienne, Sylvain Niquège, Guillaume Santoro,

Excusés :

Ordre du jour

- 1- **Approbation du compte rendu du conseil du 28 janvier 2022**
- 2- **Présentation, pour avis, des candidatures à la direction du département**
- 3- **Présentation convention ISCJ-DISP**
- 4- **Questions diverses.**

Olivier Décima directeur du département préside la séance.
Début de la séance

1- Approbation du compte rendu du conseil du 28 janvier 2022

Une erreur est à corriger : Concernant le projet « Colloque « Eau(x) au sein de l'Union européenne » », la subvention accordée indiqué est de 2300 euros alors qu'il s'agit de 2200 euros.

Une remarque de Martine Portillo : concernant la mention des repas à 35 euros, cette tournure de phrase est peut-être à reformuler. Cependant, la direction indique qu'il faut comprendre que le coût moyen sur la journée est de 70 euros. Cela n'interdit pas d'aller au-delà, de cette somme si d'autres sources de financement sont trouvées pour prendre en charge la différence.

Vote du compte rendu

0 abstention

0 opposition

Sous réserve de la modification de 2300 à 2200 euros concernant le projet eaux dans l'union européenne, le compte rendu est adopté.

2- Présentation, pour avis, des candidatures à la direction du département

C'est la 2ème fois que cette procédure est mise en œuvre : nomination par le président de l'Université de Bordeaux soumis à l'avis consultatif du conseil du département. Le mandat de la direction du département s'arrête en cas de changement de présidence de l'Université de Bordeaux même si l'on est à mi-mandat.

Un appel à candidature a été lancé à la communauté au mois de décembre. Aucune candidature n'a été réceptionnée.

L'équipe en place est candidate pour sa propre réélection à mi-mandat.

Olivier Décima propose de voter pour avis d'abord concernant la direction puis la direction adjointe ce qui convient aux conseillers. Pour ceux sur zoom, un questionnaire est envoyé avec les réponses anonymes.

Olivier Décima propose un échange aux conseillers sur les orientations du département. En bilan, il rappelle que beaucoup de choses ont été faites. Il a fallu tout d'abord mobiliser de l'énergie pour que ce département voit le jour.

Les dernières réalisations du département sont le COMS (Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Services) qui détaille toutes les actions et indicateurs et qui permettra d'avoir un outil de dialogue avec la direction, le fonctionnement avec le comité des Directeurs d'Unité (CoDir) qui n'a pas été simple à mettre en place. C'est désormais une instance qui se réunit fréquemment dans une ambiance conviviale. L'animation scientifique fonctionne bien et est autonome (AAP, thèse internationale, activités de médiation, politique de communication avec la création d'un twitter et prochainement du site internet).

Il a fallu également apaiser le dialogue entre la communauté des juristes et la présidence, renforcer la communauté dans un environnement changeant car ensemble les juristes sont plus forts. Olivier Décima rappelle que la communauté a commencé à avoir des résultats intéressants, qui permettent d'avoir une meilleure reconnaissance des résultats de la recherche.

Il reste cependant beaucoup de choses à faire comme par exemple la politique bâtiminaire à mettre en place. Pour le moment, les départements ont été exclus de ce sujet. Des procédures sont en cours de construction avec le pôle patrimoine et environnement.

Il reste à développer la politique de communication et la diffusion de la recherche avec le site internet, des reportages vidéos sur les activités de recherche, une chaîne youtube. Il reste beaucoup à faire pour augmenter la diffusion des recherches.

Pour l'animation scientifique, il faut stabiliser l'équipe RH, afin de développer la médiation mais également pour permettre aux collègues qui le souhaitent de participer à des grands projets de recherche. Ce discours est à nuancer pour le COMPTRASEC qui bénéficie du soutien du CNRS.

La direction actuelle travaille sur les réponses aux AAP, pour permettre aux chercheurs d'aller chercher des ANR ou des grands programmes type ERC.

Dernier point : le grand chantier de la structuration financière et administrative. Certaines unités ont commencé à travailler sur le PAGU, en co-construction avec la présidence et le département pour pallier à leurs difficultés. Nous avons des solutions pour permettre à toutes les unités d'avoir accès à des fonctions supports mais cela va demander du temps et des discussions avec la présidence pour avoir des postes, et avec les unités pour identifier les besoins et les postes clés à créer. Ce chantier permettra de finir l'installation du département, de faire en sorte que l'on ait une communauté solide et développer la recherche.

Le but final de la candidature est donc de terminer l'installation du département avant de laisser la place à une nouvelle équipe, et le conseil joue un rôle central pour cette stabilité à acquérir.

Pas de questions du conseil.

Alain Pariente rappelle que le statut du directeur adjoint est un peu particulier car il n'est pas vraiment membre du conseil mais présent. Son rôle est sous-jacent et associé à la direction. Sur les différents projets menés par le département, AP a été associé constamment à toutes les réflexions et a pu participer à tous les CoDir. Il a été associé au dialogue de gestion par exemple ce qui lui a permis d'avoir une vue plus globale sur tout ce qui est fait au département.

Il tire un bilan positif à titre personnel mais identifie une limite : pour le conseil, il est difficile d'identifier son rôle exact. Plusieurs solutions sont envisagées avec le directeur et ils proposent au conseil que la question des partenariats extérieurs soit menée par le directeur adjoint qui sera donc un appui, notamment pour aider à recenser les partenariats existants et les formaliser, en relation avec Olivier Pujolar (VP en charge des partenariats) et la direction des affaires juridiques. Le but est de simplifier la vie des unités. Cette action n'est pas exclusive et le directeur adjoint continuera avec le directeur les discussions sur la structuration du département.

Nous passons au vote du conseil : les conseillers sont-ils, favorables, défavorables ou sans avis à la proposition du président qui propose le renouvellement du mandat.

Le vote concerne d'abord l'avis sur la direction en la personne de Olivier Décima puis l'avis sur la direction adjointe en la personne de Alain Pariente.

Direction : 1 vote défavorable, 16 votes favorables, pas de vote nul

Direction-adjointe : 1 vote défavorable, 16 votes favorables, pas de vote nul

Les conseillers sont favorables à la proposition du Président de l'Université de Bordeaux de nommer à la direction du département de recherche Droits et Transformations Sociales Monsieur Olivier Décima en qualité de Directeur et M. Alain Pariente en qualité de Directeur Adjoint.

3- Présentation convention ISCJ-DISP

L'idée est d'associer des professionnels de l'administration pénitentiaire et des collègues de l'ISCJ.

Olivier Décima propose de regarder les grandes lignes de la convention et plus particulièrement les modalités de la collaboration.

Il s'agit d'une Convention cadre classique sans implication financière.

Marie Lamarche demande si cette convention permet d'envoyer les étudiants en détention dans le cadre de leurs études.

Olivier Décima précise que c'est l'objet d'une autre convention, pas de celle-ci.

Bénédicte Lavaud-Legendre demande ce qu'il en est pour les rencontres avec les détenus. La direction n'a pas de réponse à apporter. Cela pose la question des futures conventions, pour lesquelles il serait peut-être bien de traiter plus large, c'est dire qu'elles aient la possibilité d'inclure plusieurs unités. Il est envisageable de mettre en place une convention avec le département qui profiterait à toutes les unités.

0 abstention

0 opposition

La convention est adoptée en l'état.

4- Questions diverses

AAP thématique

Lors du conseil de début janvier, Olivier Décima avait présenté le budget et soumis au conseil l'idée d'un AAP Thématique.

Cette proposition a été également soumise lors du CoDir qui lors de la dernière réunion a proposé le thème de l'Enfance

Olivier Décima, rappelle que l'idée est de créer un AAP qui ne soit pas centré sur les conditions de structuration de projet mais d'insister sur une thématique que l'on souhaite porter.

Ce thème général est susceptible d'intéresser plusieurs unités du département.

Éric Dubesset demande si ce thème n'est pas un peu restrictif et propose d'élargir à « enfance et jeunesse »

Le conseil est favorable à cette proposition.

Olivier Décima propose donc d'introduire cette année l'AAP thématique « enfance et jeunesse ».

0 abstention

0 opposition

Le thème « Enfance et jeunesse » pour l'AAP thématique 2022 est adopté en l'état.

Bâtiment et travaux

Bénédicte Lavaud-Legendre revient sur la problématique liée aux bâtiments : des carreaux de carrelage sont cassés au rez-de-chaussée et dans les toilettes du premier étage, de la travée C. Elle précise que ce n'est pas du vandalisme mais de la malfaçon.

La direction précise que cette question relève du collège car la compétence du département est limitée aux locaux des unités de recherche. Laurette Grall va leur faire un mail pour leur signaler ces défauts.

A l'IRDAP, il a été convenu que dans les 2 étages du bâtiment G, certains bureaux seront attribués à l'ISCI pour désengorger le PJJ.

Fin du conseil.

Prochaine réunion : 11 mars 2022
